

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

du 3 Décembre 1993
~~SECRET~~ N° 93-589 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.-
Portant Promotion au titre de l'année 1992,
des Inspecteurs des Cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Douanes, en tête de
CASTANOU née TATHY (Marie Louise).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

C I S A S :

DGB.-
Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;
Vu la Loi n°021/89 du 14 Novembre 1989, portant Réforme du
Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°59-178 du 21 Août 1959, portant Statut Commun du
Personnel des Douanes ;
Vu le décret n°62-130/FP du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le décret n°65-170/FP-B2 du 25 Juin 1965, réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;
Vu le décret n°74-470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62-196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
Vu le décret n°85-260 du 5 Mars 1985, déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives des Agents de l'Etat ;
Vu le décret n°90-726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage
des effets financiers des avancements et des révisions des situations
administratives ;
DGCE.-
Vu le décret n°93-315 du 23 Juin 1993 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°93-318 du 24 Juin 1993 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°93-342 du 19 Juillet 1993 portant organisation
des Intérieurs des Ministres ;
Vu l'Arrêté n°2087, FP du 21 Juin 1990, fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°93-588 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV. du 3 DEC. 1993
portant Inscription au tableau d'avancement au titre de
l'année _____, des Inspecteurs des Cadres de la catégorie A, hiérar-
chie I des Douanes ;

~~SECRET~~ :

ARTICLE 1er - Les Inspecteurs de 6ème échelon des Cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Douanes, dont les noms suivent sont promus au titre de l'année 1992 et nommés au grade d'Inspecteurs Principaux de 1^{er} échelon, indice 1520, ACC = Néant :

Mme CASABIANI née TAMI (Marie Louise),	p/o du 20 Août 1992 ... Brazzaville
" NDIKOUO née NDIKOUO Laurentine	p/o du 23 Juillet 1992 .. -"
BOUMBA Richard,	p/o du 17 Février 1992 .. -"
BIASSALI- BINGA (Benjamin,)	p/o du 25 Octobre 1992 .. Dolisie
MADIALA née NDIKOUO (Igathe,)	p/o du 12 Mars 1992 .. Brazzaville
NDONI (Nicolas,)	p/o du 14 Septembre 1992 .. -"

ARTICLE 2 - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera ~~enregistré~~, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. - 2 -

Par la présente, Ministre,
Acte du Gouvernement,
Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Brazzaville, le 3 Décembre 1993

Jean Prosper MOTO -

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO .-

Claude Antoine DIBOUA -

ANNEXES -

JORC	1
DGFP/DGCA	2
DEB	2
DGCF	2
DG	2
DYD. DVILLE	2
" DOLISIE	2
MINISTRES	6
DOSSIERS	18
D. SE/DGCA	3
SGG/DC	3